

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Ecologie, du Développement  
Durable et de l'Energie  
Ministère du Logement, de l'Egalité des  
Territoires et de la Ruralité

Secrétariat Général

Service du Pilotage et de l'Evolution des  
Services

Sous Direction du Pilotage et de la Performance  
des Services et des Tutelles

Bureau du dialogue de gestion et de la  
performance

AD

**Note du 8 juillet 2015**

**relative à l'organisation du dialogue de gestion pour le budget 2016 du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.**

NOR : DEVK1515341N

(Texte non paru au journal officiel)

**La ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie  
La ministre du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité**

**Pour exécution :**

Préfets des régions Bretagne, Centre, Corse, Guadeloupe, Guyane, Ile-de-France, La Réunion, Martinique, Mayotte, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Préfets préfigurateurs des régions Alsace / Champagne-Ardenne / Lorraine, Aquitaine / Limousin / Poitou-Charentes, Auvergne / Rhône-Alpes, Bourgogne / Franche-Comté, Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais / Picardie et Normandie

**Pour information :**

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)  
Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA)  
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE)  
Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)  
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Outre-mer).

Résumé : Cette note expose les modalités du dialogue de gestion pour 2016, conjoint au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et au ministère du logement et de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR), entre les responsables de programmes (RPROG) et les responsables de budget opérationnel de programme (RBOP). Elle précise notamment les adaptations liées au contexte de la réforme territoriale. Les programmes concernés sont PR (181) : prévention des risques ; ECAM (174) : énergie, climat, après mines ; PEB (113) : paysages, eau et biodiversité ; UTAH (135) : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ; CPPEDMD : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ; IST (203) : infrastructures et services de transports ; SAMPA (205) : sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture. Les grandes étapes sont présentées dans le rétro-planning figurant en annexe.

Catégorie : mesure d'organisation des services retenues par la ministre pour la mise en œuvre des dispositions dont il s'agit		Domaine : administration	
Type : Instruction du gouvernement <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input checked="" type="checkbox"/>		et /ou Instruction aux services déconcentrés <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/>	
Mots clés liste fermée : <Energie_Environnement> <Logement_Construction_Urbanisme>		Mots clés libres : <dialogue_de_gestion> <budget>	
Texte (s) de référence : instruction du Premier Ministre du 28 octobre 2014 relative au protocole des relations entre les administrations centrales et les services déconcentrés ; instruction du 24 juin 2013 portant sur la mise en œuvre du plan d'action relatif à l'administration territoriale de l'Etat décidé par le CIMAP du 2 avril 2013			
Circulaire(s) abrogée(s) :			
Date de mise en application : immédiate			
Pièce(s) annexe(s) : Calendrier des réunions de l'automne, rétroplanning du dialogue de gestion 2016			
N° d'homologation Cerfa :			
Publication	<input checked="" type="checkbox"/> BO	<input checked="" type="checkbox"/> circulaires.gouv.fr	Non publier <input type="checkbox"/>

## **1- Modalités du dialogue de gestion MEDDE-MLETR pour le budget 2016**

### **1a) Un dialogue de gestion à 18 régions**

Le dialogue de gestion à venir se tiendra sur un format appuyé sur les 18 régions (13 métropolitaines et 5 d'outre-mer). Corrélativement, la cartographie des programmes du MEDDE et du MLETR sera construite avec des BOP régionaux selon les nouveaux périmètres.

### **1b) L'affirmation du caractère transversal et stratégique du dialogue de gestion**

Le secrétariat général commun du MEDDE et du MLETR organise pour le compte des responsables de programme un dialogue de gestion unifié permettant des échanges portant sur les différentes politiques publiques des périmètres ministériels, étroitement imbriquées entre elles.

Afin de renforcer davantage encore le caractère transversal et stratégique de l'exercice comme demandé par les RBOP délégués, le format des réunions du dialogue de gestion est resserré sur une seule journée et autour de deux séquences essentielles :

- une séquence stratégique, transversale et enjeux métiers (1ère demi-journée). Au cours de cette séquence, vous pourrez exposer les grands enjeux et priorités du territoire régional pour les politiques du MEDDE-MLETR. Pour les régions qui fusionnent, vous vous appuierez sur le directeur préfigurateur de la DREAL et vous associerez le ou les préfets de région concernés pour présenter les enjeux régionaux sur le nouveau périmètre régional. L'ensemble des responsables de programme est invité à participer à cette séquence ;
- une séquence ressources humaines et fonctionnement (2ème demi-journée), pilotée respectivement par la DRH et le SPSSI et qui abordera ces problématiques de façon qualitative et transversale.

Un dispositif spécifique est étudié pour traiter les politiques interrégionales maritimes, portées par le programme SAMPA. Cette journée s'achèvera, comme les années précédentes, par une synthèse.

Le dialogue de gestion 2016 se déroulera selon le planning prévisionnel joint. Les réunions du dialogue de gestion se tiendront sur une journée et auront lieu :

- entre le 5 et le 16 octobre pour les régions qui ne fusionnent pas ;
- entre le 19 octobre et le 6 novembre pour les régions qui fusionnent.

Ces réunions se tiendront en visioconférence (sauf avec la région Ile-de-France). Pour des raisons d'ordre technique, ces visioconférences seront organisées entre une salle de l'administration centrale et une salle de visioconférence de la DREAL. Pour les régions qui fusionnent vous privilégieriez une salle de la DREAL la plus proche de votre préfecture. Si vous estimez que des visioconférences multi-sites sont nécessaires, je vous remercie de m'en informer dès que possible et au plus tard dans la note d'alerte (cf. infra).

### **1c) L'association des régions dès la phase amont du dialogue de gestion**

Comme l'an passé, les MEDDE-MLETR mettent en place un dispositif permettant de vous associer en amont et lors des moments clé du processus :

- je vous invite à nous transmettre avant le 24 juillet une note d'alerte en réponse à ce courrier. Je souhaite en effet que le premier temps d'échange stratégique porte sur les évolutions récentes et sur une mise en perspective transversale de la déclinaison locale des politiques portées par le MEDDE et le MLETR. Cette note d'alerte pourra notamment porter sur :
  - les éléments nouveaux intervenus depuis le dialogue de gestion précédent, les éventuels points durs, les missions pour lesquelles des renforts complémentaires vous semblent d'ores et déjà nécessaires ;
  - une mise en perspective interministérielle des grands enjeux de la région (au-delà des sujets MEDDE/MLETR) si vous estimez que cela peut enrichir le regard que portent les responsables de programme sur votre région.

- la note de problématique régionale devra être transmise, comme l'ensemble des livrables du dialogue de gestion, au plus tard 15 jours avant la tenue des réunions du dialogue de gestion. Elle sera communiquée aux RPROG. Elle reprendra les contributions des services produits à l'occasion de l'élaboration des diagnostics territoriaux.

## **2- Des principes d'allocation des effectifs adaptés pour le budget 2016**

### **2a) Un pré-cadrage des effectifs présenté selon un format à 18 régions**

Pour les régions amenées à fusionner, une explication de la construction des pré-cadrages de la future région sera transmise en accompagnement des pré-cadrages.

J'attire votre attention sur le fait que le choix d'un dialogue de gestion à 18 régions induit que :

- pour les futures régions qui abriteront les sièges de plusieurs DIR (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Auvergne-Rhône-Alpes), les fichiers de pré-cadrage mentionneront les effectifs identifiés pour chacune des DIR ;
- pour le programme SAMPA, la réforme territoriale aura pour seul effet de réduire de 10 à 8 le nombre de zones de gouvernance des effectifs (ZGE). Elle n'aura donc pas de conséquence sur le dialogue de gestion qui s'effectue par façade maritime.

### **2b) Des pré-cadrages adaptés au contexte de la réforme territoriale et aux spécificités des programmes**

En raison du contexte de la réforme territoriale mais également afin de poursuivre dans la voie d'une simplification des livrables du dialogue de gestion, les pré-cadrages seront adaptés. Sur la base des éléments transmis par les RPROG, j'ai décidé de procéder à une répartition des effectifs qui se rapproche de celle issue du dernier exercice.

### **2c) Un ajustement limité des pré-cadrages à l'issue des réunions du dialogue de gestion de l'automne**

Le niveau très limité des réserves ne justifie pas que vous établissiez des listes de renforts argumentés en amont des réunions du dialogue de gestion. Des ajustements seront possibles à l'issue de ces réunions de façon très marginale.

## **3- Des travaux à venir en vue des futurs dialogues de gestion**

Une réflexion sera conduite, à partir de 2016, avec vous-mêmes et les responsables de programme pour refonder les principes du dialogue de gestion en cherchant à conserver ses caractéristiques stratégique et pragmatique.

Le 8 juillet 2015

Pour les ministres et par délégation,  
le Secrétaire général,

Francis ROL-TANGUY

## Calendrier Dialogue de gestion PLF 2016 MEDDE/MLETR

Du 05/10/2015 au 06/11/2015		Semaine	Période	Visio-conférence	Visio-conférence	Visio-conférence	Présentiel
lundi 05 octobre 2015	41	Matin	Pays-de-la-Loire				
		Après-midi					
mardi 06 octobre 2015	41	Matin	Bretagne				
		Après-midi					
mercredi 07 octobre 2015	41	Matin			Guadeloupe		
		Après-midi					
jeudi 08 octobre 2015	41	Matin	Corse		Guadeloupe		
		Après-midi					
vendredi 09 octobre 2015	41	Matin	Mayotte				
		Après-midi					
lundi 12 octobre 2015	42	Matin		Réunion			
		Après-midi					
mardi 13 octobre 2015	42	Matin			Guyane		
		Après-midi					
mercredi 14 octobre 2015	42	Matin			Guyane		
		Après-midi					
jeudi 15 octobre 2015	42	Matin	PACA			Ile-de-France	
		Après-midi					
vendredi 16 octobre 2015	42	Matin		Centre Val-de-Loire			
		Après-midi					
lundi 19 octobre 2015	43	Matin	Normandie			Martinique	
		Après-midi					
mardi 20 octobre 2015	43	Matin	Bourgogne / Franche-Comté			Martinique	
		Après-midi					
mercredi 21 octobre 2015	43	Matin	Auvergne / Rhône-Alpes				
		Après-midi					
jeudi 22 octobre 2015	43	Matin	Nord-Pas-de-Calais / Picardie				
		Après-midi					
vendredi 23 octobre 2015	43	Matin					
		Après-midi					
lundi 26 octobre 2015	44	Matin					
		Après-midi					
mardi 27 octobre 2015	44	Matin					
		Après-midi					
mercredi 28 octobre 2015	44	Matin					
		Après-midi					
jeudi 29 octobre 2015	44	Matin					
		Après-midi					
vendredi 30 octobre 2015	44	Matin					
		Après-midi					
lundi 02 novembre 2015	45	Matin	Languedoc- Roussillon/ Midi-Pyrénées				
		Après-midi					
mardi 03 novembre 2015	45	Matin					
		Après-midi					
mercredi 04 novembre 2015	45	Matin					
		Après-midi					
jeudi 05 novembre 2015	45	Matin	Alsace/ Champagne- Ardenne/ Lorraine				
		Après-midi					
vendredi 06 novembre 2015	45	Matin	Aquitaine/ Limousin/ Poitou-Charentes				
		Après-midi					

Démarrage systématique du dialogue de gestion par la séquence transversale et stratégique (durée 2h30)

		Semaine N°41						
		Lundi 05 octobre	Mardi 06 octobre	Mercredi 07 octobre		Jeudi 08 octobre		Vendredi 09 octobre
N° de Salle								
Participations		Pays-de-la-Loire*	Bretagne*	Bretagne*	Guadeloupe*	Guadeloupe	Corse*	Mayotte*
Matin	De 9h à 9h30							
	De 9h30 à 10h	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		Ressources humaines et fonctionnement			Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG
	De 10h à 10h30							
	De 10h30 à 11h			Synthèse				
	De 11h à 11h30							
	De 11h30 à 12h							
	De 12h à 12h30							
	De 12h30 à 13h							
	De 13h à 13h30							
Après-midi	De 13h30 à 14h							
	De 14h à 14h30	Problématique interrégionale maritime	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		Ressources humaines et fonctionnement	Ressources humaines et fonctionnement
	De 14h30 à 15h							
	De 15h à 15h30	Ressources humaines et fonctionnement						
	De 15h30 à 16h					Synthèse		
	De 16h à 16h30					Ressources humaines et fonctionnement		
	De 16h30 à 17h	Synthèse						
	De 17h à 17h30					Synthèse		
	De 17h30 à 18h							
De 18h à 18h30								
De 18h30 à 19h								

\* séquence Problématique interrégionale maritime : participation de la région Bretagne

\* séquence Problématique interrégionale maritime : visio avec Pays-de-la-Loire siège de DIRM le 05/10 de 14h00 à 15h00

\* séquence Problématique interrégionale maritime : visio avec Pays-de-la-Loire siège de DIRM le 05/10 de 14h00 à 15h00

\* séquence Stratégie et enjeux métiers : évocation de la problématique régionale maritime (participation de la DM requise)

\* séquence Problématique interrégionale maritime : visio avec PACA siège de DIRM le 16/10 de 09h00 à 10h00

\* séquence Stratégie et enjeux métiers de La Réunion : visio avec La Réunion siège de DIRM le 12/10 de 09h30 à 12h (heure métropole) avec évocation de la problématique régionale maritime

		Semaine N°42								
		Lundi 12 octobre	Mardi 13 octobre	Mercredi 14 octobre	Jeudi 15 octobre		Vendredi 16 octobre			
N° de Salle										
Participations		Réunion*	Guyane	Guyane	Ile-de-France	PACA	PACA*	Centre Val-de-Loire		
Matin	De 9h à 9h30						Problématique interrégionale maritime			
	De 9h30 à 10h	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG			Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		Ressources humaines et fonctionnement	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		
	De 10h à 10h30									
	De 10h30 à 11h									
	De 11h à 11h30									
	De 11h30 à 12h									
	De 12h à 12h30						Synthèse			
	De 12h30 à 13h									
	De 13h à 13h30									
Après-midi	De 13h30 à 14h	Ressources humaines et fonctionnement	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		Ressources humaines et fonctionnement	Ressources humaines et fonctionnement	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG			
	De 14h à 14h30									
	De 14h30 à 15h									
	De 15h à 15h30	Synthèse								
	De 15h30 à 16h									
	De 16h à 16h30			Synthèse	Synthèse					
	De 16h30 à 17h									
	De 17h à 17h30									
	De 17h30 à 18h									
	De 18h à 18h30									
De 18h30 à 19h										

\* séquence *Stratégie et enjeux métiers* : évocation de la problématique régionale maritime (participation de la DM requise et participation de Mayotte)

\* séquence *Stratégie et enjeux métiers* : évocation de la problématique régionale maritime (participation de la DM requise)

\* séquence *Problématique interrégionale maritime* : participation des régions Languedoc-Roussillon/ Midi-Pyrénées et Corse

		Semaine N°43								
		Lundi 19 octobre		Mardi 20 octobre		Mercredi 21 octobre		Jeudi 22 octobre		Vendredi 23 octobre
N° de Salle	Participations	Normandie*	Martinique	Martinique	Bourgogne / Franche-Comté	Bourgogne / Franche-Comté	Auvergne / Rhône-Alpes	Auvergne / Rhône-Alpes	Nord-Pas-de-Calais / Picardie*	Nord-Pas-de-Calais / Picardie*
		Matin	De 9h à 9h30							
De 9h30 à 10h	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG					Ressources humaines et fonctionnement		Ressources humaines et fonctionnement		Ressources humaines et fonctionnement
De 10h à 10h30										
De 10h30 à 11h						Synthèse		Synthèse		Synthèse
De 11h à 11h30										
De 11h30 à 12h										
De 12h à 12h30										
De 12h30 à 13h										
De 13h à 13h30										
Après-midi	De 13h30 à 14h									
	De 14h à 14h30	Problématique interrégionale maritime	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG	Ressources humaines et fonctionnement	Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG		Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG	
	De 14h30 à 15h									
	De 15h à 15h30	Ressources humaines et fonctionnement								
	De 15h30 à 16h			Synthèse						
	De 16h à 16h30									
	De 16h30 à 17h	Synthèse								
	De 17h à 17h30									
	De 17h30 à 18h									
De 18h à 18h30										
De 18h30 à 19h										

\* séquence  
Problématique  
interrégionale maritime  
: participation de la  
région Nord-Pas-de-  
Calais / Picardie

\* séquence Stratégie et  
enjeux métiers :  
évocation de la  
problématique régionale  
maritime (participation  
de la DM requise)

\* séquence  
Problématique  
interrégionale maritime :  
visio avec Normandie  
siège de DIRM le 19/10  
de 14h00 à 15h00

\* séquence  
Problématique  
interrégionale maritime :  
visio avec Normandie  
siège de DIRM le 19/10  
de 14h00 à 15h00

		<b>Semaine N°45</b>		
		<b>Lundi 02 novembre</b>	<b>jeudi 05 novembre</b>	<b>vendredi 06 novembre</b>
<b>N° de Salle</b>				
<b>Participations</b>		<b>Languedoc-Roussillon/ Midi-Pyrénées*</b>	<b>Alsace/ Champagne- Ardenne / Lorraine</b>	<b>Aquitaine / Limousin / Poitou-Charentes *</b>
<b>Matin</b>	De 9h à 9h30			
	De 9h30 à 10h	<b>Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG</b>	<b>Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG</b>	<b>Stratégie et enjeux métiers avec tous les RPROG</b>
	De 10h à 10h30			
	De 10h30 à 11h			
	De 11h à 11h30			
	De 11h30 à 12h			
	De 12h à 12h30			
	De 12h30 à 13h			
	De 13h à 13h30			
	<b>Après-midi</b>	De 13h30 à 14h		
De 14h à 14h30		<b>Ressources humaines et fonctionnement</b>	<b>Ressources humaines et fonctionnement</b>	<b>Ressources humaines et fonctionnement</b>
De 14h30 à 15h				
De 15h à 15h30				
De 15h30 à 16h		<b>Synthèse</b>	<b>Synthèse</b>	<b>Synthèse</b>
De 16h à 16h30				
De 16h30 à 17h				
De 17h à 17h30				
De 17h30 à 18h				
De 18h à 18h30				
De 18h30 à 19h				

*\* séquence Problématique interrégionale maritime : visio avec PACA siège de DIRM le 16/10 de 09h00 à 10h00*

*\* séquence Stratégie et enjeux métiers : évocation de la problématique régionale maritime (présence de la DIRM requise)*

## Rétroplanning indicatif pour le dialogue de gestion RETP 2016 MEDDE/MLETR

<b>mise à jour du 02/07/2015</b>	
<b>1<sup>ère</sup> moitié de juillet</b>	Envoi de la note amont sur l'organisation du dialogue de gestion aux préfets de région avec copie aux DREAL (selon instruction PM)
<b>1<sup>ère</sup> moitié de juillet</b>	Envoi de la note aux RPROG sur le lancement des travaux pour le dialogue de gestion
<b>1<sup>ère</sup> moitié de juillet</b>	<i>RIM transfert et lettres-plafonds ministérielles</i>
<b>mi-juillet</b>	<i>Finalisation de la DM 2015</i>
<b>24 juillet</b>	Notification des effectifs-cibles par programme
<b>24 juillet</b>	<i>Retour des notes d'alerte des préfets de région</i>
<b>10 août</b>	<i>Retour des RPROG sur la répartition de leurs effectifs-cibles par RZGE</i>
<b>2<sup>ème</sup> moitié d'août</b>	Envoi des pré-cadrages aux préfets de région
<b>20/09/15</b>	<i>Début des remontées des RZGE, y compris notes stratégiques (envois demandés 15 jours avant leur date de passage)</i>
<b>05/10/15</b>	Début des réunions du dialogue de gestion
<b>06/11/15</b>	Fin des réunions du dialogue de gestion
<b>Du 9 au 20 novembre</b>	Synthèse et arbitrages post-dialogue de gestion, transmission au SG des répartitions des effectifs et des crédits par programme
<b>Du 23 novembre au 4 décembre</b>	Consolidation par le SG des répartitions des effectifs et des crédits par programme
<b>Du 7 au 11 décembre</b>	Arbitrages finaux par le SG sur la répartition des effectifs par programme
<b>Mi-décembre</b>	Présentation de la RETP et du DRICE (effectifs et masse salariale) au CBCM
<b>2<sup>ème</sup> moitié de décembre</b>	Notification des effectifs et des dotations en crédits aux préfets de région